VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR AVEC LA DEMANDE DE SUBVENTION 2024

► LES STATUTS (uniquement si changement depuis la dernière demande)

► COPIE DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

► LA DECLARATION MODIFICATIVE DE L'ASSOCIATION EN PREFECTURE (s'il y a lieu)

► LA LISTE DES MEMBRES CONSTITUANT LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

► LES DOCUMENTS COMPTABLES CERTIFIES PAR LE PRESIDENT (bilans et comptes de résultat des 2 derniers exercices clos, budget prévisionnel pour l'année en cours)

► COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SUBVENTION VERSEE L'ANNEE N-1

► DOCUMENT PREVISIONNEL INDIQUANT L'UTILISATION PREVUE DE LA SUBVENTION DEMANDEE

►RAPPORT D ACTIVITES N-1

► L'ATTESTATION D'ASSURANCE

► LE DERNIER RELEVE DE BANQUE (au 31/12/2023)

► UN RIB (même si pas de changement)

► DIPLOME EN COURS DE VALIDITE + HABILITATION POUR LES ASSOCIATIONS DELIVRANT DES COURS DE SPORTS ET DE LOISIRS (BOXE, DANSE…)